

Note Préparation des Délibérations

## Conseil Communautaire extraordinaire du 19 décembre 2013

18h - Maison de la Communauté de Communes

Présents : Jacky LEMAIRE, Francis THIRION, Bernard HENRIONNET, Francis LEROUX, Gérard CHALONS, Serge MULLER, Patrick CHAMBRAUD, Christophe CAMONIN, Frédérique CHALOPPE, Régis DUPONT, Bernadette FISCHER, Hugues BERTHELON, Claude DAOUZE, Alain ROMBI, Dominique PENSALFINI, Frédéric BASTIEN, Daniel CLAQUIN, Pascal QUERUEL, Dominique GRANDPIERRE, Denis MAGINOT

Excusés : Jean-Louis CANOVA, Michèle BERTRAND, Angelico MATTIONNI, Michel PEDRETTI, Yolande STOCKER, Denis VARNIER, Francis COLIN, Delphine MALTHIERRY, Jean-Noël ARMANINI

Absents : Jean-Noël PIERRE, Roland LAVANDIER, Roland DUFOUR, Yannick INTINS (suppléé)

Ordre du Jour Unique :

### **Redevance Ordures Ménagères : choix des tarifs REOM 2014**

Le quorum étant atteint, Monsieur LEMAIRE ouvre la séance à 18H. Il rappelle aux membres du Conseil Communautaire la raison de la réunion de ce conseil communautaire extraordinaire :

Le Conseil Communautaire du 9 décembre dernier a voté une augmentation des tarifs de la REOM de 8% pour anticiper l'impossibilité pour le budget général de venir abonder le budget annexe déficitaire de la REOM à partir de l'exercice 2015.

Cette augmentation de 8% devait permettre de combler la moitié du déficit attendu en 2013 sur le budget annexe de la REOM à partir de 2014.

Ces chiffres étaient basés sur un état budgétaire et des estimations d'octobre 2013. Or, depuis cette date, les chiffres ont fortement évolué et les bases sur lesquelles est assise la délibération du 9 décembre dernier ne sont plus bonnes.

En effet, la CODECOM a touché plus de subventions (provenant de l'ADELPHÉ, de l'ADEME et d'ECOFOLIO) et de recettes relatives à la revente des matériaux qu'attendu initialement. De même, les dépenses sont inférieures aux prévisions (le détail des chiffres est visible sur les tableaux joints à votre invitation). Ces deux éléments associés expliquent que le déficit observé du budget annexe en 2013 (sans le virement de 80 000 euros du budget général) n'est pas de 130 000 euros comme annoncé, mais d'environ 55 000 euros.

Ainsi, et au vu de ces modifications substantielles, Monsieur le Président a souhaité réunir un Conseil Communautaire extraordinaire ce jeudi 19 décembre à 18h afin de voter les tarifs 2014 de la REOM sur les bases exposées dans les documents en PJ.

Compte-rendu des débats :

Monsieur LEMAIRE reprend les chiffres des tableaux. Il précise que l'excédent de fonctionnement de 2013 peut permettre de limiter la hausse de la REOM sur 2015. Cet excédent peut également servir de « tampon » à la hausse éventuelle du marché.

Il explique que les chiffres sur les tableaux prennent en compte le second appel de la REOM.

Une hausse des tarifs de 7% du montant HT, permettra d'équilibrer le budget dès 2014, et de ce fait, sécurise pour l'avenir. De plus, cette hausse pourrait peut-être permettre de ne pas augmenter en 2015 (selon les coûts du prochain marché).

Néanmoins, et pour se rapprocher de la philosophie du vote du 9 décembre dernier, il est proposé par Monsieur Gérard CHALONS que le budget général abonde le budget Ordures Ménagères en 2014, pour conserver la logique de 5% de hausse des tarifs + 2% d'abondement par le budget général.

Les conseillers communautaires ont votés :

Hausse de 5% : 1 voix  
Hausse de 7% : 18 voix  
1 abstention

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire décident d'une augmentation de 7% du montant HT de la REOM pour 2014, soit une augmentation de 10% en TTC.

Les tarifs seront publiés dans le prochain bulletin.

Monsieur LEMAIRE lève la séance à 18H30

### **INFORMATION :**

Les services de ramassage des ordures ménagères des mercredis 25 décembre et 1er janvier (sortie des poubelles le 24/12 et le 31/12 au soir) seront réalisés les samedis 28 décembre et 4 janvier 2014 (sortie des poubelles le 27/12 et le 3/01 au soir).

Communes concernées : Bazincourt-sur-Saulx, Brillon-en-Barrois, Cousances-les-Forges, Hironville, Juvigny-en-Perthois, Lisle-en-Rigault, Rupt-aux-Nonains (centre bourg et la Houpette), Savonnières-en-Perthois et Ville-sur-Saulx.

Le 23 décembre 2013,

Jacky LEMAIRE,  
Président